





## **FICHE ACTION**

## Thématique : Ressources humaines : comment embarquer mes équipes ?

Lors de <u>Jour E 2023</u>, l'événement de Bpifrance qui met votre business au vert, 40 dirigeants d'entreprise, accompagnés par des experts, ont réfléchi ensemble aux différentes manières **d'embarquer ses équipes dans le processus de transition de son entreprise.** Des échanges riches et des visions croisées qui ont permis de faire émerger de nombreuses solutions.

## Voici les bonnes pratiques qui en sont ressorties :

- Créer un groupe entreprise pour calculer son empreinte carbone sur le site de l'ADEME.
  Chaque employé fait son calcul de son côté puis le site agrège les résultats pour offrir les résultats globaux de l'entreprise. Les résultats servent ensuite de base de travail lors d'un séminaire d'équipe
- Créer un festival sur l'éco-circularité avec l'écosystème local pour améliorer son image auprès de ses employés et travailler sur sa marque employeur
- Organiser des défis entre employés ex : défi « mai à vélo » ou via des applications comme Ma Petite Planète ou Little Big Impact
- Organiser des fresques du climat ou des ateliers 2Tonnes en séminaire professionnel
- Créer un groupe de travail communication interne orienté RSE
- Envoyer une newsletter interne sur les engagements climat de l'entreprise et communiquer sur des chiffres concrets, sur le recyclage, l'énergie...
- Organiser des cafés RSE ouverts à tous
- Mettre en avant des écogestes
- Mettre en place des indicateurs qualitatifs et quantitatifs à travers des questionnaires envoyés à intervalle régulier
- Mettre en place des primes d'intéressement vert pour récompenser les bons gestes : ce qui est économisé par les gestes de TEE, les reverser en forme de prime aux employés
- Récompenser l'employé du mois en matière d'éco-geste, avec prime incitative
- Inclure les objectifs de TEE dans les objectifs fixés avec les employés
- Avoir une personne ou équipe dédiée à ces sujets : un responsable RSE, sobriété énergétique, un ingénieur en éco-conception.
- Mettre en place un forfait Mobilité durable : notamment dans une entreprise hors métropole, mise en place d'un forfait de 600€ pour encourager les mobilités durables (vélo, voiture électrique, covoiturage, …)
- Mesurer les déchets avec des rapports de la société Les Joyeux Recycleurs. Chaque salarié possède plusieurs poubelles de couleurs différentes pour le tri des déchets. Les Joyeux Recycleurs les collectent et analysent la répartition.
- Mettre en place des détecteurs automatiques de présence pour réduire la consommation d'énergie
- Faire émerger des projets RSE en séminaire et les soumettre au vote : financer le projet qui emporte l'adhésion la plus large
- Créer du contenu vidéo pour montrer l'implication de l'entreprise en matière de RSE sur le terrain, à destination des équipes au siège et nouvelles recrues